

Nos experts vous répondent

Vous ne trouvez pas de réponses à vos questions? Envoyez-les à Avis d'expert, Femmes d'Aujourd'hui, Stationsstraat 55, 2800 Malines, ou via www.femmesdaujourd'hui.be/expert.
Texte Sandra Mangoubi / Photo Doc., Shutterstock



ENFANTS

Combien donner d'argent de poche à mes petites-filles de 11 et 12 ans? (Une grand-mère de 70 ans)



Isabelle Roskam, psychologue et professeure à l'UCL.

Donner de l'argent de poche aux enfants à partir de 8/9 ans est une bonne chose (avant, leur rapport à l'argent est trop abstrait). C'est une occasion de leur apprendre une série de valeurs et de compétences. Pour cela, je vous conseille de construire un projet avec vos petites-filles. Qu'ont-elles envie de s'offrir? Combien cela coûte-t-il? Combien de temps devront-elles économiser? Vous pouvez faire le parallèle avec votre vie d'adulte: «Si je veux m'acheter telle chose, je dois aussi économiser, pendant autant de temps.» En plus d'apprendre la valeur de l'argent, elles développeront ainsi des compétences en mathématiques, et leur rapport à la consommation sera plus respectueux. La question de savoir combien donner n'est pas la plus importante. Chacun fait en fonction de ses moyens (et du nombre de petits-enfants!). Le montant ne dit rien de l'amour que vous portez à vos petites-filles; ce qui compte, c'est le geste et le projet que vous allez construire avec elles autour de ce geste. Il ne s'agit pas tant de donner que de partager quelque chose avec elles.

Le conseil en +

Si vous préférez, vous pouvez choisir de ne pas donner à date fixe, mais de temps en temps, quand c'est possible pour vous. Ce sera une jolie surprise pour vos petites-filles. Et n'oubliez pas de leur demander ce qu'elles auront fait de leur argent pour que cela reste un moment de partage.

ANIMAUX

Mon chiot refuse de marcher en laisse, il n'avance pas ou même se laisse tomber sur le sol... (Léa, 24 ans)



Joëlle Hofmans, vétérinaire comportementaliste, www.joellehofmans.be.

Il faut bien comprendre que porter un collier et une laisse n'a rien de naturel pour un chien. Cela doit faire l'objet d'un apprentissage. Tout d'abord, laissez votre chiot s'habituer au collier. Pour cela, il doit le porter 24 heures sur 24, quels que soient son âge, sa taille et sa race. Ensuite, je vous conseille de lui attacher la laisse (ou une corde) dans la maison et de le laisser déambuler. En 24/48 heures maximum, il s'y sera habitué et n'y fera plus attention. Vous pourrez alors soulever la laisse et l'emmenner en balade à l'extérieur.

DROIT

Un de mes enfants ne me parle plus. Je voudrais qu'il ne bénéficie pas de mon héritage. Comment faire? (Jeannine, 72 ans)



Virginie Sana, juriste, ASBL Droits quotidiens, www.droitsquotidiens.be.

En Belgique, il est impossible de dés hériter ses enfants. Une partie de la succession leur est toujours réservée, c'est ce qu'on appelle «la part réservataire». La part que recueille chaque enfant dépend du nombre d'enfants. Elle représente:

- La 1/2 de la succession, quand il y a 1 enfant;
- Les 2/3, quand il y a 2 enfants, chaque enfant recevant 1/3;
- Les 3/4, quand il y a 3 enfants et plus, partagés en parts égales entre chaque enfant.

Bon à savoir

Si vous donnez de votre vivant une partie de vos biens à l'un ou plusieurs de vos enfants, sachez qu'à votre décès, toutes les donations seront reprises dans le compte global de la succession. Si l'un des enfants ne reçoit pas sa part réservataire, il peut entamer une action en justice pour récupérer auprès des autres la part qui lui est due.